

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2

Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2

Tél. : (416) 325-2034
Télééc. : (416) 325-2007
Courriel : Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca



2004: SB18

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Secrétaires-trésorières/Sécretaire-trésoriers
des administrations scolaires

DE : Wayne Burtnyk
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

DATE : Le 8 octobre 2004

OBJET : Formulaires des états financiers 2003-2004 à l'intention des
administrations scolaires (conseils isolés)

J'ai le plaisir de vous annoncer que les états financiers 2003-2004 et les directives qui s'y rapportent sont maintenant disponibles par le biais du lien des états financiers sur le site Web des rapports financiers, à l'adresse suivante : <http://tpfr.edu.gov.on.ca>.

Ces formulaires comprennent de nouveaux tableaux tenant compte des nouvelles exigences en matière d'information financière des administrations locales, conformément aux normes du CCSP. Afin d'expliquer les formulaires et les changements aux administrations scolaires, ces tableaux en format Excel accompagnaient le matériel fourni lors des sessions de formation dispensées dans le cadre du CCSP ce printemps.

Soumission des rapports financiers

Les administrations scolaires doivent soumettre au ministère le fichier électronique de leurs états financiers au plus tard le 30 novembre 2004, à l'adresse électronique suivante :

financials@edu.gov.on.ca.

Les administrations scolaires sont également tenues d'envoyer deux exemplaires signés des états financiers ainsi que du rapport des vérificateurs et des notes complémentaires aux états financiers au plus tard le 30 novembre 2004 à l'adresse suivante :

M^{me} Diane Strumila
Chef de projets, Services des subventions
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Si les notes afférentes aux états financiers sont disponibles par voie électronique, cette version devrait également être envoyée aux agentes et agents des finances du Ministère.

Le Ministère n'imposera pas de pénalité aux administrations scolaires qui soumettront leurs états financiers par le 31 janvier 2005. Tout administration scolaire qui soumettra ses états financiers après cette date fera l'objet d'une pénalité et verra son premier avance après l'expiration du délai réduite de 50 %. Dès réception des états financiers, le Ministère reprendra le processus normal de paiement mensuel et inclura dans les paiements mensuels la somme totale retenue jusqu'à cette date.

Si les administrations scolaires ont des difficultés à accéder les fichiers électroniques du site extranet du ministère, elles doivent communiquer avec leur agente ou agent des finances du ministère.

Le directeur des paiements de transfert et des rapports financiers,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'W. Burtnyk', followed by a period.

Wayne Burtnyk

cc: Surintendantes/surintendants des affaires